

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2 60 ECTS
Mention :	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES					
Parcours :	1 - Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise (GRH et RSE) 2 - Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise (GRH et RSE) - Double Compétence					
Volume horaire étudiant :	434 h	81 h				539 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais		Aux 469h et 81h s'ajoutent des examens (24h)	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Samuel Mercier Professeur en Sciences de gestion ☎ 03.80.39.54.20 samuel.mercier@u-bourgogne.fr Directrice des études : Laurence SESSA laurence.sessa@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique IAE Dijon – Bureau 128 PEG ☎ 03.80.39.54.20 grh-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	IAE (Institut d'Administration des Entreprises)

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Le Master est centré sur une approche « professionnalisante » et prépare à l'exercice de fonctions de responsabilité et de direction dans le domaine de la gestion des ressources humaines (GRH). Les enseignements assurés par des universitaires, mais également par de nombreux professionnels des ressources humaines (DRH, RRH, consultants) s'orientent vers les métiers de la GRH à un niveau d'encadrement et permettent d'acquérir le savoir et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de ces métiers, tout en développant le savoir-être et les facultés d'adaptation au travail sur le terrain.

Le master 2 est organisé en alternance et accueille des étudiants en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage ainsi que des personnes relevant de la formation continue.

Le rythme de l'alternance est le suivant : quatre semaines de formation intensive de mi-septembre à mi-octobre puis alternance de trois semaines en entreprise et une semaine à l'université.

L'organisation de la mention Gestion des Ressources Humaines a pour objectif de répondre aux attentes de tous les publics et notamment des publics peu, voire pas, connaisseurs de la gestion mais susceptibles d'y mener carrière sous réserve d'une mise à niveau préalable. Un parcours individualisé M1-M2 'GRH et RSE - Double compétence' en apprentissage sur 24 mois est proposé dans cet esprit. Le nombre de places (2) est très restreint pour que les étudiants puissent travailler dans de bonnes conditions. Il est ainsi indispensable que le suivi de leur apprentissage puisse être entrepris dans des conditions de qualité. Ce parcours dédié permet en outre d'accroître la diversité des publics au sein du diplôme et ainsi d'apporter de nouvelles compétences à l'ensemble des étudiants puisque les enseignements des semestres 3 et 4 sont communs au parcours 'GRH et RSE - Double compétence' et au parcours 'GRH et RSE'.

~~–Effectif attendu : 20 personnes (dont 2 relevant du parcours 2 'GRH et RSE' – Double compétence).~~

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les titulaires de la spécialité sont appelés à occuper des fonctions dans tous les domaines des ressources humaines. Parmi les fonctions exercées par les anciens étudiants, on trouve :

- Directeur des ressources humaines
- Responsable ou adjoint au responsable d'un service de gestion des ressources humaines
- Responsable de l'emploi, de la formation, du recrutement, de la communication, des rémunérations, etc.
- Consultant en gestion des ressources humaines, en stratégie sociale, en recrutement, en reclassement, en systèmes d'informations RH, en management, etc.
- Avocat, juriste en droit social
- Responsable d'organisation professionnelle ou d'entreprise de travail temporaire

L'association Personnance (plus de ~~580~~ 600 adhérents) regroupe les étudiants et anciens étudiants de cette formation. Son objectif prioritaire est d'assurer l'interface entre l'Université et les entreprises, afin de renforcer la notoriété de la formation et de favoriser l'emploi des diplômés.

Elle élabore chaque année un annuaire des adhérents en version papier et sous forme électronique (voir le site internet de l'association : <http://www.personnance.fr/>).

L'association assure également une formation à la recherche d'emploi et dispose d'un Service Emploi qui diffuse les offres qui lui parviennent. Elle réalise des enquêtes, en collaboration avec le responsable de la formation, sur l'insertion professionnelle des diplômés.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Formation approfondie en gestion des ressources humaines : acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences comportementales permettant de s'insérer professionnellement dans les métiers de la gestion des ressources humaines (niveau encadrement).

L'enquête d'insertion menée en juin 2019 par Samuel Mercier portant sur les promotions portant sur les promotions 2009 à 2018 (227 diplômés) fait apparaître un excellent taux d'insertion (96%).

Les métiers exercés se répartissent de la manière suivante : DRH ou RRH (37%), adjoint-chargé RH ou responsables fonctionnels (46%), conseil (7 %), autres métiers connexes (1 %), Management (6%).

Les principaux secteurs d'activité des diplômés sont les suivants : industrie (36%), service et activités financières (33%), commerce (10%), transport et construction (9%), administration et enseignement (10%).

La période moyenne de recherche d'emploi entre la sortie du diplôme et le premier emploi est de 2,5 mois (87% des diplômés ont occupé leur premier emploi dans un délai inférieur ou égal à 6 mois après l'obtention du Master).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Formation approfondie en gestion des ressources humaines : acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences comportementales permettant de s'insérer professionnellement dans les métiers d'encadrement de la gestion des ressources humaines.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **De plein droit :** Les étudiants issus du Master 1 Gestion des Ressources Humaines (Parcours 'GRH et RSE') de l'université de Bourgogne.

■ **Sur sélection :**

Pour les candidats titulaires au minimum d'un master 1^{ère} année Gestion des Ressources Humaines, Sciences du Management, Administration économique, sociale et culturelle, droit, Science économique, Psychologie, Sociologie ou d'un diplôme équivalent (Ecole de commerce, IEP, Ecole d'ingénieurs, etc.), la procédure est la suivante : examen des dossiers puis entretiens, pour les dossiers retenus.

Examen des dossiers : des prérequis en GRH, dans les disciplines connexes de la GRH et en anglais seront appréciés par la commission pédagogique pour l'entrée en M2, ainsi que la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité, homogénéité et régularité des résultats, mentions obtenues,...). Des expériences professionnelles (qualité des stages en organisation, emplois d'été..) de toute nature seront également appréciées.

Pièces requises dans le dossier : CV, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus.

Entretiens : La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son expérience professionnelle, la qualité de son projet professionnelle. A l'issue de la procédure, le Jury arrêtera la liste définitive des candidats admis à la formation.

Le candidat doit télécharger le dossier de candidature disponible sur le site de l'IAE et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures sont également indiquées.

■ **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :**

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation.

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80) : SEFCA

Organisation et descriptif des études :

■ **Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**

Les semestres 3 et 4 sont communs aux deux parcours 'GRH et RSE'

(Le parcours 'GRH et RSE - Double compétence' peut uniquement être suivi en contrat d'apprentissage sur 24 mois, pas de contrat de professionnalisation possible).

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Droit du travail	Relations individuelles et collectives	36			36	4	CT étude de cas Droit du travail	4		4
	Protection sociale	12			12					
	Veille sociale		15		15	2	CC		2	2
	Séminaires juridiques	14			14					
TOTAL UE 1		62	15	0	77	6	CT+CC	4	2	6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Gestion et organisation	Human Capital Challenge	12			12	6	CT Jeu RH	6		6
	Strategic Management	9			9					
	Thèmes d'actualité en organisation et GRH	12			12					
	Gestion du changement	6			6					
	Rémunération et classification	4			4					
TOTAL UE 2		43			43	6	CT	6		6

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Fonction RH et dimension internationale	Evolution de la FRH	6			6					
	Fusion et GRH	6			6					
	Lean et GRH	12			12					
	Cross Cultural Management & International HR	12			12	2	CC		2	2
	SIRH	6			6					
	Business English	32			32	2	CC		2	2
	International HR Seminar	35			35	2	CC		2	2
TOTAL UE 3		109			109	6	CC		6	6

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Ethique et RSE	Business Ethics and CSR	18			18	5	CC dossier		5	5
	Politique Emploi Handicap	3			3					
	Diversité	6			6					
	Marketing RH	6			6					
	Conditions de travail	6			6					
TOTAL UE 4		39			39	5			5	5

UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques RH	Cas de GRH	6			6					
	Recrutement	16			16					
	Talent Management	6			6					
	Rémunérations	24			24	7	CT	7		7
	Relations sociales	6			6					
	Témoignages de professionnels RH	24			24					
TOTAL UE 5		82			82	7	CT	7		7

TOTAL S3	335	15			350	30	CT+CC	15	15	30
-----------------	------------	-----------	--	--	------------	-----------	--------------	-----------	-----------	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Management des Hommes	Négociation et communication RH	12			12					
	Management des conflits	6			6					
	Psychologie sociale	9			9					
	Qualité de Vie au Travail	6			6					
	Coaching	6			6	5	CC		5	5
TOTAL UE 1		39			39	5	CC		5	5

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Compétences	Formation et développement des compétences	6			6					
	Gestion de la performance	6			6	6	CT grand oral	6		6
	Gestion des carrières	6			6					
	Gestion des compétences	9			9					
TOTAL UE 2		27			27	6	CT grand oral	6		6

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Recherche en GRH	Mémoire d'alternance en GRH					8	CT	8		8
	Initiation à la recherche en GRH	6			6					
TOTAL UE 3		6			6	8	CT	8		8

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
Professionnalisation	Alternance					9	CC		9	9
	Séminaire d'intégration	12			12					
	Intégration dans l'emploi	15			15	2			2	2
	Travaux Pédagogiques Encadrés		66		66					
TOTAL UE 4		27	66		93	11	CC		11	11

TOTAL S4		99	66		165	30	CC+CT	14	16	30
-----------------	--	-----------	-----------	--	------------	-----------	--------------	-----------	-----------	-----------

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site de l'Université :

http://www.u-bourgogne.fr//IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Remarque :

Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'un plan de développement des compétences ou d'un projet de transition professionnelle devront effectuer un stage alterné en entreprise d'accueil d'une durée minimum de 630h (18 semaines). Les candidats sélectionnés pour suivre la formation continue intégrée dans le cadre d'une reconversion ou promotion par l'alternance (pro-A) seront en alternance dans leur entreprise.

● session d'examen : précisions

Master 2 : du fait de l'organisation en alternance, une session d'examens est organisée à la fin du semestre 4.
~~La deuxième session est organisée en septembre pour les deux semestres d'enseignement~~

Semestre 3 :

UE1 : Etude de cas en Droit du travail – Dossier en veille sociale

UE2 : Jeu RH

UE3 : Présentation International HRM - Evaluation Anglais (contrôle continu) - Dossier Séminaire International

UE4 : Dossier Business Ethics & CSR

UE5 : Présentation orale en Rémunération

Semestre 4 :

UE1 : Coaching (contrôle continu)

UE2 : Grand oral

UE3 : notation du mémoire d'alternance par le tuteur universitaire et de la soutenance par le jury

UE4 : tutorat et appréciation par l'entreprise ; intégration dans l'emploi (projet et animation)

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

A l'issue de la deuxième année de master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure à 10/20 valide son année.

A l'issue de la deuxième année de Master, l'étudiant qui a validé les deux semestres avec une moyenne générale supérieure à 10/20 devient titulaire du Master Economie-Gestion, Mention Gestion des Ressources Humaines – Spécialité « Gestion des Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise ».

Le barème d'attribution des mentions par année du Master est le suivant : de 10 à 11,99/20 : Mention Passable, de 12 à 13,99/20 : Mention Assez - Bien, de 14 à 15,99/20 : Mention Bien, plus de 16/20 : Mention Très Bien.